

**CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL LES
JARDIN DE LUCIE COMMUNAY
LA BASSE COUR BIO
Volaille (Agriculture Biologique) 2025**



L'adhérent (NOM, Prénom) :

.....Téléphone :.....email :

L'adhérent s'engage en son nom à régler d'avance l'achat de poulets dans le cadre du présent contrat validé aux jardins de Lucie, 69, chemin du Tram 69360 COMMUNAY .

Le producteur :

Marie FERRIZ productrice de volailles respectant le cahier des charges de l'Agriculture Biologique (AB). n° d'éleveur 69 270 023 .L'exploitation dénommée La Basse-Cour Bio se situe 41 ch de chaponnay 69970 CHAPONNAY(tél : 06 65 48 38 66). E-mail : labassecourbio@gmail.com

POULETS ST 21€/pièce

poids moyen de 1 kg900 (suivi des poids par le producteur)

PINTADES 25€ / pièce

Poids moyen de 2 kg pour (suivi des poids par le producteur)

PANIER DECOUPE POULET 23.00€ = 1 paquet de 2 cuisses, 1 paquet de 2 blancs et 1 paquet de 2 ailes

PANIER SAUCISSES : 23€ se compose de 2 paquets de saucisses différentes ou saucisson à cuire...100% volaille
PANIER 4 FLANCS AUX ŒUFS 5€20 pour 4 flancs aux œufs vanille « maison » avec le lait bio de la ferme d'illins à Chaponnay et nos bons œufs bio.

Une régularisation de poids sur le poulet entier et la pintade sera faite en fin de contrat, l'adhérent s'engage à régler la différence si le poids des volailles est supérieur et le producteur propose une compensation si le poids est inférieur.

2025	31/01	21/02	28/03	25/04	23/05	27/06	25/07	29/08	26/09	24/10	28/11	12/12
POULETS												
PINTADES	NON											
DECOUPE												
SAUCISSES												
4 FLANS												

Je récapitule ma commande pour 2025 :

POULETS : 21€ X..... =.....€

PINTADES : 25€00 X.....=.....€

PANIER DE DECOUPE 23€ X.....=.....€

PANIER DE SAUCISSES 23€ X.....=.....€

4 FLANS AUX ŒUFS 5€20 X.....= €

REGUL DE POIDS DU CONTRAT PRECEDENT =€

SOIT UN TOTAL DE :€

Les chèques sont libellés à l'ordre de « La basse cour bio ». Les règlements sont joints au présent contrat maximum 1 chèque par mois.

ATTENTION LES VOLAILLES SONT A RECUPERER LE VENDREDI jusqu'à 19h00 au-delà les volailles seront mises au réfrigérateur des Jardin de Lucie à récupérer uniquement pendant les horaires d'ouverture des bureaux !!

Fait en 2 exemplaires à le/...../.....
Signatures L'adhérent Le producteur